

BOSTIK BORN2BOND REPAIR ADHESIVE - Part A
Remplace la version : 13-sept.-2019**Date de révision : 05-févr.-2020**
Numéro de révision 1.01**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur du produit****Nom du produit** BOSTIK BORN2BOND REPAIR ADHESIVE - Part A
Substance pure/mélange Mélange**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation recommandée** Ce produit est un adhésif à base de cyanoacrylate.
Utilisations déconseillées Utilisation par les consommateurs.**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Nom de la société**Bostik SA
420 rue d'Estienne d'Orves
92700 Colombes
FRANCE
Tel: +33 (0)1 49 00 90 00**Adresse e-mail** SDS.box-EU@bostik.com**1.4. Numéro d'appel d'urgence****France** ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59
Tel: +33 (0)1 49 00 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange***Règlement (CE) n° 1272/2008*

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H335)

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient : 2-Cyanoacrylate d'éthyle

**Mention d'avertissement**
ATTENTION**Mentions de danger**H315 - Provoque une irritation cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK BORN2BOND REPAIR ADHESIVE - Part A
Remplace la version : 13-sept.-2019

Date de révision : 05-févr.-2020
Numéro de révision 1.01

Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH202 - Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants.

Conseils de prudence

P261 - Éviter de respirer les vapeurs.

P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée.

Informations supplémentaires

Prière de consulter également la fiche de données de sécurité de la Partie B.

2.3. Autres dangers

Adhère à la peau

Polymérise avec dégagement de chaleur

PBT & vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2. Mélanges

Nom chimique	EC No	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Numéro d'enregistrement REACH
2-Cyanoacrylate d'éthyle	230-391-5	7085-85-0	80 - 100	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H335)	STOT SE 3 :: C>=10%	01-2119527766-29-XXXX
2,2-méthylènebis (4-méthyl-6-tert-butylphénol)	204-327-1	119-47-1	0.1 - <1	Repr. 2 (H361f) Aquatic Chronic 4 (H413)		[8]
1,4-Dihydroxybenzène	204-617-8	123-31-9	0.01 - <0.1	Acute Tox. 4 (H302) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) Muta. 2 (H341) Carc. 2 (H351) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410) (M Factor Acute = 10) (M Factor		01-2119524016-51-XXXX

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK BORN2BOND REPAIR ADHESIVE - Part A
Remplace la version : 13-sept.-2019

Date de révision : 05-févr.-2020
Numéro de révision 1.01

				Chronic =1)		
--	--	--	--	-------------	--	--

NOTE [8] - Aucun numéro d'enregistrement n'est fourni pour cette substance car elle se situe sous le seuil de l'article 6(1) de REACH et n'est pas soumise aux exigences d'enregistrement selon le titre II de REACH

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Si l'irritation persiste ou si l'oeil et/ou la peau restent collés : Consulter un médecin.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.
Contact oculaire	Si les paupières sont collées ou si une zone de peau est collée à la peau ou à un vêtement, les détacher en recouvrant la zone affectée d'un tampon humidifié à l'eau chaude. Ne pas forcer l'ouverture des yeux ou des éventuelles zones de peau collées. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste ou si l'oeil et/ou la peau restent collés : Consulter un médecin. Consulter un ophtalmologue. Ne pas frotter les zones touchées. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec la peau	Si les paupières sont collées ou si une zone de peau est collée à la peau ou à un vêtement, les détacher en recouvrant la zone affectée d'un tampon humidifié à l'eau chaude. Ne pas forcer l'ouverture des yeux ou des éventuelles zones de peau collées. Si l'irritation persiste ou si l'oeil et/ou la peau restent collés : Consulter un médecin. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. Laisser l'acétone ou l'eau chaude pénétrer la liaison et essayer précautionneusement de déplacer les zones collées sans en retirer la peau. Ne pas retirer les vêtements s'ils collent à la peau. Polymérise avec dégagement de chaleur. Les zones collées peuvent être délicatement décollées à l'aide d'un objet contondant comme une cuillère.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Assurez-vous que les voies respiratoires ne soient pas obstruées. Le produit polymérise immédiatement dans la bouche, ce qui le rend presque impossible à avaler. La Salvia séparera lentement le produit solidifié de la bouche (plusieurs heures). Nettoyer la bouche avec de l'eau. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Sensation de brûlure.
------------------	-----------------------

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Traiter les symptômes.
------------------------	------------------------

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK BORN2BOND REPAIR ADHESIVE - Part A
Remplace la version : 13-sept.-2019

Date de révision : 05-févr.-2020
Numéro de révision 1.01

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à pleine puissance. Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Colle la peau et les yeux en quelques secondes.

Produits de combustion dangereux Oxydes d'azote (NOx).

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Mettre en place une ventilation adaptée. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Voir la section 8 pour plus d'informations.

Autres informations Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Ne pas absorber avec des tissus ou chiffons. Inonder la zone d'eau pour terminer la polymérisation, puis gratter le sol.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Voir la section 8 pour plus d'informations. Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. En cas de ventilation insuffisante, porter un

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK BORN2BOND REPAIR ADHESIVE - Part A
Remplace la version : 13-sept.-2019

Date de révision : 05-févr.-2020
Numéro de révision 1.01

	appareil respiratoire approprié. Prière de consulter également la fiche de données de sécurité de la Partie B.
Remarques générales en matière d'hygiène	Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)
Ce produit est un adhésif à base de cyanoacrylate.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Autres informations Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Les vapeurs/aérosols doivent être obligatoirement évacués directement à leur point d'origine.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.
Protection des mains	Utilisation recommandée : Caoutchouc nitrile. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Épaisseur des gants > 0.4 mm. Gants en latex. Polyéthylène. Polypropylène. Épaisseur des gants ≥ 0.15 mm. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection respiratoire	Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK BORN2BOND REPAIR ADHESIVE - Part A
Remplace la version : 13-sept.-2019

Date de révision : 05-févr.-2020
Numéro de révision 1.01

Aspect	Liquide	
Couleur	Incolore	
Odeur	Caractéristique Irritante	
Seuil olfactif	Aucune information disponible	
Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	Sans objet	
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point / intervalle d'ébullition	= 169 - 187 °C	
Point d'éclair	= 103 °C	Test en vase ouvert Cleveland Open Cup
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet pour les liquides	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité relative	Aucune donnée disponible	
Hydrosolubilité	Aucune donnée disponible	Une polymérisation peut se produire
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition		
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible	
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible	

9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%)	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	Aucune information disponible
Densité	Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucune information disponible.
-------------------	--------------------------------

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable dans les conditions normales.
------------------	--------------------------------------

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques	Aucun(e).
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.
---	--

Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse peut se produire.
----------------------------------	---

10.4. Conditions à éviter

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK BORN2BOND REPAIR ADHESIVE - Part A
Remplace la version : 13-sept.-2019

Date de révision : 05-févr.-2020
Numéro de révision 1.01

Conditions à éviter Protéger de l'humidité.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Alcools. Bases. Amines. Eau.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Contact oculaire	Colle la peau et les yeux en quelques secondes. Irritant pour les yeux. Provoque une sévère irritation des yeux.
Contact avec la peau	Colle la peau et les yeux en quelques secondes. Provoque une irritation cutanée.
Ingestion	L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Rougeur. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
2-Cyanoacrylate d'éthyle 7085-85-0	>5000 mg/kg (Rattus) OECD 401	>2000 mg/Kg (Oryctolagus cuniculus) OECD 402	<21.1 mg/L (Rattus) 1 h
2,2-méthylènebis (4-méthyl-6-tert-butylphénol) 119-47-1	>10000 mg/kg (Rattus)	> 10000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	
1,4-Dihydroxybenzène 123-31-9	=298 mg/kg (Rattus)	= 74800 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK BORN2BOND REPAIR ADHESIVE - Part A
Remplace la version : 13-sept.-2019

Date de révision : 05-févr.-2020
Numéro de révision 1.01

Sensibilisation respiratoire ou cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le tableau ci-après indique les composants présents à une teneur supérieure à la valeur seuil et considérés comme pertinents qui sont répertoriés comme mutagènes.

Nom chimique	Union européenne
1,4-Dihydroxybenzène 123-31-9	Muta. 2

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom chimique	Union européenne
1,4-Dihydroxybenzène 123-31-9	Carc. 2

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long terme)
2-Cyanoacrylate d'éthyle 7085-85-0	polymerizes	polymerizes	-	-		
2,2-méthylènebis (4-méthyl-6-tert-butylphénol) 119-47-1	-	LD50 (96h) >5mg/L	-	-		
1,4-Dihydroxybenzène 123-31-9	EC50: =0.335mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: =13.5mg/L (120h,	LC50 96 h = 0.044 mg/L (Oncorhynchus mykiss flow-through)	EC50 = 0.038 mg/L 15 min EC50 = 0.0382 mg/L 30 min EC50 = 0.042 mg/L 5 min EC50 = 23.75 mg/L 60 min	EC50: =0.29mg/L (48h, Daphnia magna)	10	1

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK BORN2BOND REPAIR ADHESIVE - Part A
Remplace la version : 13-sept.-2019

Date de révision : 05-févr.-2020
Numéro de révision 1.01

	Desmodesmus subspicatus)					
--	--------------------------	--	--	--	--	--

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Informations sur les composants			
2,2-méthylènebis (4-méthyl-6-tert-butylphénol) (119-47-1)			
Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301A : Biodégradabilité facile : Essai MITI modifié (I) (TG 301 C)	28 jours		0 % N'est pas facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage	Facteur de bioconcentration (BCF)
2,2-méthylènebis (4-méthyl-6-tert-butylphénol) 119-47-1	>3.6	840
1,4-Dihydroxybenzène 123-31-9	0.5	40

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). .

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
2-Cyanoacrylate d'éthyle 7085-85-0	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas
2,2-méthylènebis (4-méthyl-6-tert-butylphénol) 119-47-1	La substance n'est pas PBT/vPvB
1,4-Dihydroxybenzène 123-31-9	La substance n'est pas PBT/vPvB L'évaluation PBT ne s'applique pas

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides. Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même.

Codes de déchets/désignations de 15 01 10*: emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK BORN2BOND REPAIR ADHESIVE - Part A
Remplace la version : 13-sept.-2019

Date de révision : 05-févr.-2020
Numéro de révision 1.01

déchets selon EWC/AVV	contaminés par de tels résidus. 16 03 03* déchets d'origine minérale contenant des substances dangereuses. 16 05 05 gaz en récipients à pression autres que ceux visés à la rubrique 16 05 04. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.
Catalogue européen des déchets	08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
Autres informations	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Remarque : Les descriptions transport mentionnés dans cette section s'appliquent pour des transport en vrac / IBC uniquement, et peuvent ne pas s'appliquer aux produits en conditionnement non-vrac (selon la définition réglementaire). Les informations spécifiées dans cette section peuvent par conséquent ne pas être en accord avec les mentions du document de déclaration dangereuse.

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Polluant marin	Np
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Sans objet

Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU	UN3334
14.2 Nom d'expédition	Liquide réglementé pour l'aviation, n.s.a (2-Cyanoacrylate déthyle)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN3334, Liquide réglementé pour l'aviation, n.s.a (2-Cyanoacrylate déthyle), 9, III
14.5 Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	A27
Quantité limitée (LQ)	30 kg G
Code ERG	9A

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK BORN2BOND REPAIR ADHESIVE - Part A
Remplace la version : 13-sept.-2019

Date de révision : 05-févr.-2020
Numéro de révision 1.01

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Polluants organiques persistants

Sans objet

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
2-Cyanoacrylate d'éthyle 7085-85-0	RG 66 RG 65
1,4-Dihydroxybenzène 123-31-9	RG 65

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

BOSTIK BORN2BOND REPAIR ADHESIVE - Part A

Remplace la version : 13-sept.-2019

Date de révision : 05-févr.-2020

Numéro de révision 1.01

H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques
H351 - Susceptible de provoquer le cancer
H361f - Susceptible de nuire à la fertilité
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H413 - Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

Légende

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur plafond
*	Désignation « Peau »
SVHC	Substances très préoccupantes
PBT	Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)
vPvB	Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)
STOT RE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique
EWC	Catalogue européen des déchets

Principales références de la littérature et sources de données

Aucune information disponible

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision : 05-févr.-2020

Indication des modifications

Remarque sur la révision First time release.

Conseil en matière de formation Aucune information disponible

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité